



TRÉSOR PUBLIC

INSTRUCTION

N° 94-090-P-R du 1er août 1994

NOR : BUD R 94 00090 J

Texte publié au BOCP

COMPTABILITE DE L'ETAT

ANALYSE

Mise à jour de la nomenclature des comptes de l'Etat

Date d'application : 01/08/1994

MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; NOMENCLATURE

DOCUMENTS À ANNOTER

Instruction n° 87-128-P-R du 29 octobre 1987
Instruction codificatrice n° 94-034-P-R du 22 mars 1994

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	RGP	PGT	TPGR	TPG	DOM	TGAP	TGC	TGE	RF	TOM	CPE	CSE
PGA	ACSR	BA	TGCST	DF	IP	SIA	RIEP	DP	AAPP	ACPE	DSF	DD

DIFFUSION

CS 18

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Sous-direction C - Bureau C1

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Tableaux récapitulatifs des modifications.....	4
--	---

La présente instruction a pour objet d'informer les comptables des modifications apportées à la nomenclature générale des comptes de l'État, objet du Tome I, annexe n° 1 de l'instruction P-R sur la comptabilité de l'État n° 87-128-P-R du 29 octobre 1987, diffusée par l'instruction codificatrice n° 94-034-P-R du 22 mars 1994.

Cette mise à jour, présentée sous forme de tableaux joints en annexe, indique les créations, suppressions et modifications de libellé de certains comptes.

En outre, il est précisé que, suite à une erreur matérielle de présentation dans l'instruction précitée, le compte 441-1220 « Fonds d'intervention et d'organisation des marchés de produits de la pêche maritime et de la conchyliculture », figurant actuellement au sein du compte 441-121 « Etablissements publics nationaux à caractère industriel et commercial autres que les organismes d'intervention communautaire », doit être reclassé au sein du compte 441-122 « Etablissements publics nationaux à caractère industriel et commercial - Organismes d'intervention communautaire ».

LE DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur de la Comptabilité Publique

LE SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DE LA SOUS-DIRECTION C

J. PERREAULT

ANNEXE N° 1 : Tableaux récapitulatifs des modifications

CLASSES 1 ET 2 (Comptes tenus à l'ACCT)

Numéro des comptes	Comptes tenus du compte	Modifications		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
123.323	ACT	1994	Création	« OAT - ECU 6,75% avril 2002 » (Cf. lettre n° 33268 du 29/04/94).
123.344	ACT	1994	Création	« OAT - ECU 6,75% octobre 2004 » (Cf. lettre n° 43957 du 10/06/94).
146.26	ACT	1994	Création	« Fonds de sûreté nucléaire » (Cf. lettre n° 49531 du 27/06/94).
261.135	ACT	1993	Création	« Caisse centrale de réassurance - SA »
261.212	ACT	1993	Changement de libellé	« Renault » devient : « SA Régie nationale des usines Renault - SA RNUR »
261.213	ACT	1993	Création	« Société Renault SA »
261.214	ACT	1993	Création	« Compagnie nationale Air-France »
267.131	ACT	1993	Création	« Air-France »
267.132	ACT	1993	Création	« Compagnie nationale Air-France »
267.14	ACT	1993	Changement de libellé	« Renault » devient : « SA Régie nationale des usines Renault - SA RNUR » Les modifications concernant les comptes 261 et 267 ont été notifiées par lettre n° 19530 du 16/03/94.

ANNEXE N° 1 (suite)

CLASSE 4 (Divers comptables et ACCT)

Numéro des comptes	Comptables teneurs du compte	Modifications		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
433.3	Divers	1994	Changement de libellé	« Diverses collectivités - Comptes de dépôts sans intérêts » devient : « Diverses collectivités et régisseurs - Comptes de dépôts sans intérêts »
433.4	Divers	1994	Changement de libellé	« Établissements publics - Comptes de dépôts » devient : « Établissements publics et régisseurs - Comptes de dépôts »
465.4128	Divers	1994	Changement de libellé	« 11% juin 1977, à 15 ans » devient « Bons PTT 11% 1977 »
465.4129	Divers	1994	Suppression	« 11% novembre 1977, à 15 ans » La balance d'entrée au 01/01/94 ainsi que les masses débitrices et créditrices de l'année sont reprises au compte 465.4128.
466.1284	ACT	1994	Changement de libellé	« Programme de recherche développement Drive » devient : « Programmes communautaires suivis par le Ministère de l'Équipement »
475.6662	Divers	1994	Changement de libellé	« Part de la contribution sociale sur les produits de placement » devient : « Part de la contribution sociale généralisée sur les produits de placement des administrations financières »
475.684	Divers	1994	Création	« Contribution sociale généralisée sur les produits de placement du Trésor » Les modalités de fonctionnement des deux comptes précités sont explicitées par l'instruction n° 94-080-A-P-R du 28 juin 1994.

ANNEXE N° 1 (suite)

CLASSE 4 (Divers comptables et ACCT)

Numéro des comptes	Comptables teneurs du compte	Modifications		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
475.71644	Divers	1994	Suppression	« Dotation particulière de solidarité urbaine - Année 1994 » Ce compte est supprimé en application de la loi n° 93-1436 du 31/12/93 portant réforme de la dotation globale de fonctionnement. (Cf. instruction n° 94-110-A du 12 juillet 1994).
475.7211	Divers	1994	Changement de libellé	« Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle (seconde fraction) et dotation de développement rural (seconde part) » devient : « Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle »
475.7212	Divers	1994	Changement de libellé	« Dotation de développement rural (première part) » devient : « Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Dotation de développement rural » Ces modifications résultent de la réforme de la DGF (article 31, loi n° 93-1436 du 31/12/93). Les conditions de fonctionnement de ces comptes seront précisées par voie d'instruction du bureau C2.

ANNEXE N° 1 (suite)

CLASSE 5 (Divers comptables)

Numéro des comptes	Comptables teneurs du compte	Modifications		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
511.4	Divers	1994	Changement de libellé	« Chèques à crédit immédiat en cours d'encaissement » devient : « Chèques en cours d'encaissement (habilités postaux) »
511.41	Divers	1994	Changement de libellé	« Chèques à crédit immédiat en cours d'encaissement - Comptables centralisateurs habilités à utiliser le compte courant du Trésor à la Banque de France » devient : « Chèques en cours d'encaissement - Comptables centralisateurs habilités à utiliser le compte courant du Trésor à la Banque de France »
511.42	Divers	1994	Changement de libellé	« Chèques à crédit immédiat en cours d'encaissement - Comptables centralisateurs non habilités à utiliser le compte courant du Trésor à la Banque de France » devient : « Chèques en cours d'encaissement - Comptables centralisateurs non habilités à utiliser le compte courant du Trésor à la Banque de France » Ces modifications résultent de la suppression, à compter du 1.01.94, du système du crédit immédiat des chèques remis à l'encaissement, induites par la réforme du statut de la Banque de France (Cf. instruction n° 93-136-P-R du 8 décembre 1993). Les modalités de fonctionnement de ces comptes restent inchangées.

ANNEXE N° 1 (suite et fin)

CLASSES 6, 7 ET 8 (Comptes tenus à l'ACCT)

Numéro des comptes	Comptables teneurs du compte	Modifications		Libellé Données explicatives
		Gestion concernée	Motif	
667-811	ACT	1994	Création	« Pertes à l'émission »
667-815	ACT	1994	Création	« Pertes à l'amortissement »
667-821	ACT	1994	Création	« Pertes à l'émission »
667-825	ACT	1994	Création	« Pertes à l'amortissement »
767-811	ACT	1994	Création	« Profits à l'émission »
767-815	ACT	1994	Création	« Profits à l'amortissement »
767-821	ACT	1994	Création	« Profits à l'émission »
767-825	ACT	1994	Création	« Profits à l'amortissement » (Cf. lettre n° 50059 du 30/6/94).
801.8002	ACT	1993	Création	« Comptoir des Entrepreneurs » (Cf. lettre n° 27556 du 13/4/94).